

Communiqué de presse

L'équipement commercial se joue des frontières dans l'espace transfrontalier

Dans l'agglomération transfrontalière genevoise, le commerce de détail revêt un poids économique important. Sa densité (nombre d'emplois dans le commerce de détail divisé par la population) y est élevée. Côté français, cette densité est supérieure à celle du canton de Genève. Entre 2001 et 2005, cet écart s'est creusé, notamment dans le domaine alimentaire. En sus de l'effet agglomération – c'est-à-dire la tendance au développement en périphérie des équipements commerciaux –, l'effet frontière joue un rôle certain dans l'évolution récente de l'offre commerciale de la région genevoise.

Illustrée de plusieurs cartes, la dernière publication de l'Observatoire statistique transfrontalier montre que les équipements commerciaux ne se répartissent pas de manière uniforme dans l'espace transfrontalier (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, cantons de Genève et de Vaud). En 2005, la densité de l'emploi dans le commerce de détail est la plus forte dans les cantons de Vaud et de Genève. On y compte respectivement 47 et 46 emplois pour 1 000 habitants, contre 40 en Haute-Savoie et seulement 27 dans l'Ain. La densité est plus élevée dans les centres urbains qu'ailleurs : Genève et sa périphérie transfrontalière, le reste du bassin lémanique, le Nord-Vaudois, les régions d'Annecy, de Bourg-en-Bresse, d'Oyonnax et de Belley.

A l'échelon plus réduit de l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise (canton de Genève, district de Nyon et zone d'emploi du Genevois français), la densité est en revanche plus faible à Genève que dans la partie française et le district de Nyon. Dans la zone d'emploi du Genevois français, la densité est largement supérieure à celle observée dans les deux départements de référence.

Surtout, les évolutions enregistrées entre 2001 et 2005 montrent que cette tendance s'est amplifiée en quatre ans. L'emploi dans le commerce de détail a nettement progressé du côté français, alors qu'il est resté stable dans la partie vaudoise et a reculé dans le canton de Genève.

C'est dans le domaine alimentaire que les écarts entre Genève et la France voisine sont les plus grands. En 2005, dans la zone d'emploi du Genevois français, le commerce de détail à prédominance alimentaire représente 40 % des emplois de l'ensemble du commerce de détail, contre 18 % dans le canton de Genève. Entre 2001 et 2005, l'emploi dans l'alimentaire s'est développé à rythme très soutenu dans la zone d'emploi du Genevois français (+ 15 %), alors qu'il était en baisse du côté suisse. Comme la population s'est accrue à un rythme analogue des deux côtés de la frontière, c'est le signe qu'une partie de l'équipement commercial à destination de la population genevoise a continué de se développer en France.

Pour en savoir plus

L'équipement commercial dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois, Observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois, Fiche 12', février 2008, 16 pages (prix : 12 francs suisses ou 7 €).

Cette fiche est disponible gratuitement sur le site de l'Observatoire statistique transfrontalier, à l'adresse suivante : <http://www.statregio-francosuisse.net>

Pour tout complément d'information : Didier Benetti, statisticien, tél. + 41 22 388 75 46